



Pièces jointes

- [Appel du 52^e congrès confédéral](#)
- [Compte-rendu CIAS](#)
- [Mémorandum actualisé](#)

Le « collectif retraités » de l'UFSE-CGT s'est réuni le 28 mai 2019

Le rapport sur la situation revendicative et le projet de loi portant transformation de la Fonction publique a mis en avant l'**Appel du 52^e congrès confédéral** (ci-joint) qui demande notamment :

- l'abandon du projet de loi FP ;
- l'abandon du projet de réforme des retraites préparé par le gouvernement et de la disparition des régimes particuliers de retraite.

Élections européennes : le taux de participation est certes plus élevé qu'annoncé par les sondages, mais l'abstention reste très forte, avec un inscrit sur deux qui n'a pas voté. Ces élections confirment « dédagisme », bipolarisation et progression de l'extrême droite en Europe et du RN en France. Avec la Gauche à 32 % (si l'on y inclut EELV) / ou 20 % (sans EELV) : cela explique les difficultés que nous rencontrons. Dans ce contexte il est important de souligner l'enjeu syndical et politique que constitue l'engagement des retraités.

Le gouvernement poursuit le processus engagé de destruction de la fonction publique : AP 2022, projet de loi Blanquer, projet de loi FP, austérité budgétaire (PLF/PLFSS à venir seront violents), une circulaire de la direction du budget confirme la suppression de 50 000 emplois dans la fonction publique de l'État et la « stabilisation » (il s'agit de gel pur et simple) de la valeur du point d'indice. Le statut général des fonctionnaires est mis en pièces avec le développement de la contractualisation, salaire au mérite, prime de précarité, casse des organismes consultatifs paritaires... Une nouvelle séquence de réforme territoriale de l'État et de destructions de services de l'État dans les départements et les régions avec le renforcement du rôle des préfets de région. La déconcentration poussée, au delà de la charte de déconcentration de 2015, prépare l'effacement du fait ministériel. Cela laisse présager l'institution du préfet de région comme gestionnaire des personnels publics.

Nous sommes à la veille de la prochaine remise du rapport DELEVOYE et d'une réforme agressive des régimes de retraite complémentaires (loi PACTE et individualisation des retraites complémentaires), avec l'annonce par MACRON de l'allongement du temps à passer au travail.

Nous avons du mal à construire une mobilisation forte et durable qui soit à la hauteur des enjeux dans la fonction publique. Il est certain qu'il faut aller parler aux personnels et faire le lien entre le projet de loi FP, les projets BLANQUER, BUZYN et autres, et s'adresser aux retraités.

Proposition de la CGT sera faite à l'intersyndicale fonction publique d'une nouvelle journée d'action (grève et manifestations) en juin. Prochain RdV salarial le 2 juillet.

De plus, nous réfléchissons sur l'organisation par la CGT fonction publique d'une manifestation nationale, un samedi, en septembre.

Il est sûr que la construction unitaire des retraités à 9 organisations depuis 2014 est précieuse. Nous devons relancer la pétition et la campagne retraite, et la revendication de ré-indexation de la totalité des retraites.

Le Conseil national de l'UFSE-CGT se réunira les 12 et 13 juin : le collectif retraités y est invité.

Protection sociale complémentaire (PSC) : le pouvoir exécutif sera autorisé à légiférer par ordonnances sur la PSC des fonctionnaires.

À ce stade, il n'est pas exclu que le processus de concertation en cours avec les organisations syndicales puisse devenir une négociation.

Une plateforme revendicative de la CGT fonction publique (3 versants) sur la PSC est en préparation. Nous devons obtenir la prise en charge par l'employeur de la cotisation des retraités pour les volets Santé et Prévoyance. Le questionnaire de l'UFSE-CGT adressé aux composantes sur le référencement peut encore être utilisé.

Une journée d'étude sur les retraites sera organisée le 18 septembre prochain avec FDSP et FSAS (et FAPT ?). Peut-être faut-il proposer aussi la participation de la FNPOS. Le contenu de cette journée - maîtrise des enjeux, plateforme revendicative, élaboration d'une plaquette informative - sera destiné à permettre de lancer en grand la mobilisation contre le projet de réforme que le gouvernement aura présenté officiellement en septembre. Nous devons prévoir une intervention du « collectif retraités » au cours de cette journée.

Action sociale interministérielle - CIAS / SRIAS : le renouvellement des instances de l'action sociale interministérielle est actuellement en cours (voir compte-rendu ci-joint). L'enjeu de l'action sociale est important, tant pour les actifs que pour les retraités, aussi bien en matière d'accès et de montant des prestations qu'en matière de subvention par l'employeur. Prochaines réunions : 2 juillet, puis octobre. Dans cette période de renouvellement des instances, nous devons faire l'état des lieux et assurer la présence de la CGT dans les 13 SRIAS (y compris par des camarades retraités) et organiser la diffusion des informations aux retraités : l'ensemble des informations sur l'action sociale doit être adressé à tous les fonctionnaires, retraités compris. Tout montre que l'action sociale est l'affaire de tous, dans un lien étroit entre actifs et retraités.

L'après-midi a été consacré à l'actualisation du mémorandum du Collectif retraités de l'UFSE-CGT (voir en pièce jointe).

— Prochaine réunion du collectif : 9 octobre 2019 —

Montreuil, le 5 juin 2019